

**Mise en conformité avec le RGPD : description de Traitement**

## **Gestion des adhérents et des contributeurs**

**Responsable du traitement** : GRAACE AISBL

**Destinataire** : GRAACE AISBL

### **Finalités du traitement**

Le processus a pour finalités :

1. De tenir la comptabilité légale de l'AISBL
2. De tenir à jour la liste des adhérents
3. De gérer les cotisations, faire les rappels de cotisation et déterminer les droits statutaires des adhérents, en particulier de leur droit de voter et être élus
4. De gérer les domiciliations bancaires
5. De gérer la liste des contributeurs

### **Mesures de sécurité**

Les données personnelles traitées par GRAACE ne sont en aucun cas transmises à d'autres destinataires, ni avec ni sans contrepartie financière.

Ce traitement n'est pas sous-traité.

### **Catégories de personnes concernées**

Tout public, en particulier fonctionnaires et agents des Institutions européennes et autres organismes internationaux, actifs ou retraités ; les contributeurs, les sympathisants participant à quelque titre que ce soit aux activités de l'AISBL.

### **Catégories de données à caractère personnel**

Les données gérées sont :

- Identité personnelle (nom et prénom...)
- Adresses courriel professionnelles et/ou privées
- Statut professionnel (catégorie de personnel, grade, affectation...)
- Domiciliation bancaire (Mandat et compte bancaire...)

## **Durée de conservation des données**

Les données sont conservées durant toute la durée de l'adhésion. Les données concernant les anciens adhérents sont conservées le temps nécessaire pour satisfaire aux obligations légales et fiscales, en particulier pour la tenue de la comptabilité.

## **Contributeurs**

Les contributeurs aux revues de l'AISBL sont informés que leur nom est mentionné dans la revue, à la place réservée à la liste des acteurs de cette revue (« l'ours » donnant les noms de tous les collaborateurs clés de la rédaction et de l'administration).

Un contributeur peut s'opposer à figurer dans cette liste. Si cette opposition est formulée après la parution d'une ou plusieurs revues, cette opposition ne vaut que pour l'avenir. Pour des raisons archivistiques, les numéros déjà publiés ne sont pas modifiables.

**Base légale :** article 6(a) ; 6(b) ; 6(c) ; 6(f) du RGPD

La fourniture des données est à caractère contractuel. La personne concernée est tenue de fournir ces données à caractère personnel pour la bonne gestion de l'AISBL. A défaut, son adhésion sera sans effet ou mal gérée.

## **Droit d'accès et de rectification, retrait du consentement**

La personne dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles le concernant. Elle dispose également d'un droit d'opposition au traitement de ses données, pour des motifs légitimes. Pour exercer ses droits, l'utilisateur doit adresser un courriel au webmaster en accompagnant sa demande d'une copie d'un titre d'identité signé.

La démission de l'AISBL peut être présentée à tout moment. Elle doit être notifiée par écrit au Président du conseil d'administration.

## **Réclamation auprès d'une autorité de contrôle ou recours juridictionnel**

L'autorité de contrôle est la [CPVP](#) Commission de la protection de la vie privée  
Rue de la Presse, 35, 1000 Bruxelles, Belgique. La personne a le droit d'introduire une réclamation auprès de cette Autorité.

La personne a le droit à un recours juridictionnel devant les tribunaux Belges francophones de Bruxelles.